

L'étude des Affaires extérieures sur le droit international applicable à l'espace extra-atmosphérique (voir « Le rôle futur du droit » à la page 47) se révélera également utile pour la réalisation d'un accord sur l'espace extra-atmosphérique.

Outre ces travaux, le Canada a entrepris un certain nombre de projets portant sur les négociations en cours à Stockholm et à Vienne. Au nombre de ces projets, citons notamment :

- des séminaires et des études traitant à la fois de la question générale et du concept de la vérification pour le contrôle des armements;
- une « mini-série » de séminaires tenus à l'Université Carleton, à Ottawa, portant sur la vérification dans le cadre des négociations sur le contrôle des armements en Europe;
- des analyses détaillées de l'approche de la vérification prônée par les Soviétiques au sein de divers forums;
- des études portant sur le rôle des mesures de confiance et de sécurité dans les négociations sur le contrôle des armements;
- un examen du régime de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique en tant que modèle possible pour d'autres systèmes de vérification de l'observation des accords.

Beaucoup reste à faire dans le domaine de la vérification. Il s'agit en grande partie d'effectuer des analyses détaillées et de collationner des données scientifiques. Ces travaux visent un but pratique et politique très réel, soit : rendre possible la négociation d'accords valables, visant à interdire les essais nucléaires, les armes chimiques et la militarisation de l'espace.

D'aucuns ne voient dans le concept de la vérification qu'une tactique de diversion ou une manœuvre dilatoire employée par ceux qui ne souhaitent pas vraiment le désarmement. Le Canada s'élève vigoureusement contre ce point de vue. Il ne faut pas oublier que la vérification n'est pas une fin en soi mais un moyen de parvenir à une fin, celle-ci étant bien sûr la conclusion d'accords offrant à chacune des parties une certaine garantie que l'autre les respectera. Il est irréaliste d'exiger un système de vérification sans failles, puisqu'une partie ou l'autre prendra toujours le prétexte de l'imperfection du système pour bloquer tout progrès vers un accord dont elle ne veut pas. La vérification est cependant un ingrédient indispensable des accords de contrôle des armements. La volonté politique de parvenir à une entente reste certes essentielle au processus de négociation, mais la vérification offre un moyen de faciliter la conclusion d'accords de désarmement.